

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°46/2023

L'an **deux mil vingt-trois**, le **22 novembre**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

**Présents** : MM. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Rita **TOSCANO**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

**Procurations** : Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), Mme Christine **TROUBA** (pouvoir à M. Philippe **DANGELY**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**), M. Philippe **MANTERO** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

**Absente** : Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Mme Pauline **BON** a été désignée Secrétaire de séance.

---

**Objet : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES RUE NEYRET – APPROBATION DES TRAVAUX ET DU PLAN DE FINANCEMENT TE38.**

### Exposé du Maire

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des réseaux d'éclairage public et de téléphonie, la Commune a sollicité Territoire d'Énergie Isère pour l'enfouissement de ceux existants sur la rue Neyret. Les travaux et le plan de financement initiaux avaient été validés par délibération du 30 septembre 2021.

Suite à une erreur de cartographie ENEDIS, le bureau d'études a établi un nouveau tracé de raccordement des réseaux, ce qui a modifié le coût des travaux. Il convient donc de reprendre une délibération validant le nouveau plan de financement et les travaux s'y rapportant, à savoir :

### Eclairage public

- Prix de revient prévisionnel TTC ..... 60.861 €.
- Financements externes TE38 ..... 19.999 €.
- Contribution de la Commune..... 39.134 €.
- Participation de la Commune aux frais de TE38 ..... 1.728 €.

La participation totale de la commune s'établit donc à **40.862 €**.

### Téléphonie

- Prix de revient prévisionnel TTC ..... 23.826 €.
- Financements externes TE38 ..... 0 €.
- Contribution de la Commune..... 22.663 €.
- Participation de la Commune aux frais de TE38 ..... 1.163 €.

La participation totale de la commune s'établit donc à **23.826 €**.

Afin de permettre à Territoire d'Energie Isère de réaliser les travaux, nous nous demandons d'approuver le projet de travaux et les plans de financement s'y rapportant.

Vous voudrez bien statuer.

### Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Annule sa délibération du 30 septembre 2021.
- Approuve le projet de travaux et le plan de financement de l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphonie de la rue Neyret tels que présentés ci-dessus.
- Prend acte de la contribution de la Commune qui sera établie par Territoire d'Energies Isère à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel de 39.134 € pour l'éclairage public et de 22.663 € pour la téléphonie.
- Dit que ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.
- Sollicite un paiement en trois fois (acompte de 30 %, acompte de 50 % et solde).

**Délibération adoptée à l'unanimité.**



Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 23 novembre 2023  
Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the Mayor, is written over the text 'Le Maire,'.